EP

Programme des
Nations Unies
pour l'environnement

UNEP(DEPI)/MED WG. 334/Inf. 6
15 mai 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE
MED POL

Réunion des Points focaux du MED POL

Kalamata (Grèce), 2-4 juin 2009

Proposition d'indicateurs d'efficacité

PAM/PNUE
Athènes, 2009

Remarques liminaires

La Quinzième réunion des Parties contractantes tenue à Almeria a demandé au Secrétariat d'élaborer, en collaboration étroite avec toutes les composantes du PAM, un jeu d'indicateurs d'efficacité devant servir à mesurer l'efficacité des mesures prises par les Parties contractantes en application de la Convention, de ses Protocoles et des décisions des réunions des Parties contractantes.

La Quinzième réunion des Parties contractantes a également décidé *de créer un groupe de travail sur l'efficacité qui travaillera au moyen d'outils électroniques en vue d'établir, au cours du prochain exercice biennal, une liste d'indicateurs sur l'efficacité des mesures prises en application de la Convention, de ses Protocoles et des décisions adoptées par les réunions des Parties contractantes, et de guider les travaux pour la préparation du Rapport d'évaluation régional de la mise en œuvre pour les années 2006-2007, pour soumission à la Seizième réunion des Parties contractantes en 2009 et examen par celle-ci.*

En vue d'appliquer cette Décision, le Comité exécutif de coordination (CEC) est convenu, à sa réunion à Malte en mai 2008, de créer un groupe d'experts constitué de toutes les composantes du PAM et chargé d'identifier et de préparer un premier jeu d'indicateurs d'efficacité. Il a également recommandé d'utiliser à cette fin la méthode IMAGINE, ou "Analyse systémique et prospective de durabilité", un outil élaboré par le Plan Bleu et appliqué avec succès pour la mise au point d'indicateurs de développement dans le cadre des Programmes d'aménagement côtier (PAC).

Le Secrétariat, avec l'appui technique du Plan Bleu, a coordonné les travaux de toutes les composantes du PAM concernées, à savoir le MED POL, le CAR/PP, le REMPEC, le CAR/ASP, le CAR/PAP et l'INFO/RAC, en vue d'identifier et sélectionner le premier jeu d'indicateurs d'efficacité, pour soumission au groupe de travail virtuel sur le système de rapports, conformément à la Décision de la Quinzième réunion des Parties contractantes à Almeria.

S'agissant du jeu d'indicateurs d'efficacité proposé, les conclusions ci-après des délibérations pourraient aider le groupe de travail virtuel dans la réflexion et l'examen qu'il est appelé à mener:

1. Les indicateurs d'efficacité approuvés par la Quinzième réunion des Parties contractantes tenue à Almeria, de même que le formulaire de rapport sur l'application de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles, n'ont pas à entrer dans l'examen que doit réaliser le groupe de travail virtuel. À toutes fins utiles, ils sont présentés comme document d'information sous la cote UNEP DEPI MED Inf 1. À cet égard, il n'est pas proposé de nouveaux indicateurs d'efficacité pour le Protocole "offshore".
2. Les indicateurs de suivi de la SMDD ont tous été passés en revue, dans le but de veiller autant que possible à l'harmonisation.
3. Un certain nombre d'indicateurs d'impact de la pollution marine, actuellement en cours d'élaboration par le MED POL, seront pris en compte à l'avenir en vue de les proposer comme indicateurs d'efficacité.
4. Des indicateurs de suivi du Protocole GIZC seront proposés pour examen à un stade ultérieur une fois que le formulaire de rapport aura été établi et convenu.
5. En identifiant et en sélectionnant le jeu d'indicateurs, le Secrétariat et les composantes du PAM ont procédé à une analyse approfondie des prescriptions juridiquement contraignantes de la Convention et de ses sept Protocoles, du formulaire de rapport adopté pour chaque instrument juridique, des lignes directrices

et des stratégies et plans d'action régionaux, et cela dans le but aussi de mettre en évidence:

- *Les diverses mesures juridiques, institutionnelles, techniques, administratives et coercitives qui sont prises de manière cohérente par les Parties contractantes (indicateurs de performance) en sorte que le système d'application soit mis en place;*

- *Jusqu'à un certain point, les résultats des mesures prises à court et moyen terme (indicateurs d'impact);*

- *que l'objectif des mesures prises, compte tenu de l'effet à long terme de leur application, est pleinement ou en partie atteint (indicateurs de durabilité).*

6. L'on a relevé la nécessité de classer les indicateurs proposés par ordre de priorité sur la base des critères ci-après:

Pertinence[1] au regard des prescriptions juridiquement contraignantes de la Convention et de ses Protocoles

Disponibilité de données[2]

Collecte de données/Processus de notification, avec les institutions qui en sont chargées[3]

7. Pour chaque indicateur proposé à l'annexe I du présent document, les informations suivantes sont fournies:

a) article(s) concernés des instruments juridiques

b) Critères descriptifs/pragmatiques

c) Objectif de l'indicateur

d) Pertinence

e) Disponibilité

f) Tendances visées

g) Année (aucune valeur n'est proposée, sous réserve de l'examen par les Parties contractantes)

h) Limite inférieure

i) Limite supérieure.

8. Pour être en mesure de soumettre aux réunions des Points focaux du PAM et des Parties contractantes le jeu final d'indicateurs pour examen et approbation, il est proposé que la consultation au sein des systèmes des Points focaux des CAR et du MED POL soit menée à bien selon le calendrier présenté sur le tableau ci-dessous.

[1] Pertinence : 0 = pertinence nulle entraînant l'élimination ; 1 = pertinence moyenne; 2 = pertinence très forte
[2] Disponibilité de données : 0 = nulle ; 1 = dans le long terme; 2 = existe
[3] Possibilité de collecter des données, avec les institutions qui en sont chargées : 0 = aucune ; 1= à définir ; 2 = existe

Calendrier et responsabilités

Transmission du projet aux Points focaux du PAM et des CAR et aux points de contact sur les rapports	Fin janvier 2009	Unité MED
Soumission des contributions des Points focaux du PAM et des CAR et des points de contact sur les rapports	Février-mars 2009	Parties contractantes/Unité MED
Incorporation des observations et contributions, le cas échéant	Début avril 2009	Plan Bleu et toutes les autres composantes
Examen de la proposition aux réunions des Points focaux des diverses composantes	Avril/mai 2009	Réunions respectives des Points focaux
Préparation d'un projet de document intégré pour soumission à la réunion des Points focaux du PAM	Juin 2009	Unité MED et toutes les composantes